

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE RUMIGNY  
80680 RUMIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**RÉUNION DU 11 AVRIL 2007**

Le onze avril deux mille sept, vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de RUMIGNY, régulièrement convoqués le six avril deux mille sept, se sont réunis sous la présidence de Monsieur François DELECOLLE, Maire.

Etaient présents : M.DELECOLLE François, Mmes BOUTIN Marie-Claude, ADT Marie, M. GALTIER Bernard, Mmes GUIDE Marie-Dominique, DUQUESNE Véronique, MM. BARBET Eric, DESTOMBES Vincent, EVRARD Dominique, Mme BONNASSIES Roselyne, M. SEVRETTE Pascal, Mme BLANGER Corinne.

Absents excusés : MM BEAUGRAND Erick, DASSONVILLE Patrick, MENNESSIER Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Mme BOUTIN Marie-Claude.

Compte rendu affiché le 13 avril 2007.

**LECTURE DU COMPTE RENDU DU 05 FEVRIER 2007.**

Approuvé et signé par tous les membres présents.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2006.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame BOUTIN Marie-Claude délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2006 dressé par François DELECOLLE, Maire et le compte de gestion du receveur dont le résultat est le suivant ;

Après s'être fait présenter le B.P, le B.S et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Réalisé
Section de Fonctionnement	
Dépenses	225.133,36
Recettes	227.298,68
Excédent	2.165,32

Section d'Investissement

Dépenses	324.362,28
Recettes	134.581,00
Déficit	189.781,28

DEFICIT GLOBAL                    187.615,96

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT.**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2006

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA Année N-1	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice Année N	Restes à réaliser Année N	Solde restes à réaliser Année N	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
<b>Investissement</b>	<b>M</b>		<b>N</b>			<b>R=M+N+Q</b>
	58.501,23		-189.781,28			-131.280,05
<b>Fonctionnement</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>			<b>D=A-B+C</b>
	61.713,80		2.165,32			63.879,12

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

D correspond à l'affectation du résultat de l'exercice, à la résorption éventuelle du déficit antérieur de fonctionnement.	D = H+I+J
1. <u>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2006.</u> (si D en excédent).....	D 63.879,12
<b>Affectation obligatoire :</b> - à la couverture du besoin d'autofinancement (si R est en déficit) et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpt 1068).....	H -131.280,05
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> - affectation complémentaire en réserves (cpt 1068)..... - affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).....	I J
Total affecté au compte 1068.....	H + I -67.400,93
2. <u>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2006</u> (si D en déficit).....	D
Déficit à reporter (ligne 002)	

## **VOTE DES TAXES.**

Compte tenu des reports de compétence résultant du rattachement de Rumigny à Amiens Métropole et de la perte des recettes liées à la taxe professionnelle, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajouter le taux de chacune des trois taxes locales 2006 restantes à celui des mêmes taxes de la communauté de communes du sud amiénois, et d'augmenter de 5% chacun des taux ainsi obtenus :

Taxe d'habitation	16,25%
Foncier bâti	21,26%
Foncier non bâti	49,67%

Permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de la nomenclature M.14 de 139.563 euros.

## **BUDGET PRIMITIF 2007.**

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	413.099,00	413.099,00
Investissement	288.257,00	288.257,00

Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2006.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame BOUTIN Marie-Claude délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2006 dressé par François DELECOLLE, Maire et le compte de gestion du receveur dont le résultat est le suivant ;

Après s'être fait présenter le B.P, le B.S et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés                      Réalisé

### Section de Fonctionnement

Dépenses	189.798,03
Recettes	3.955,35
Excédent	185.842,68

### Section d'Investissement

Dépenses	
Recettes	134.258,76
Excédent	134.258,76

### EXCEDENT GLOBAL

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT LOTISSEMENT.**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2006

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA Année N-1	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice Année N	Restes à réaliser Année N	Solde restes à réaliser Année N	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
<b>Investissement</b>	<b>M</b>		<b>N</b>			<b>R=M+N+Q</b>
	-134.258,76		134.258,76			0
<b>Fonctionnement</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>			<b>D=A-B+C</b>
	440.685,21		-185.842,68			254.842,53

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

D correspond à l'affectation du résultat de l'exercice, à la résorption éventuelle du déficit antérieur de fonctionnement.	D = H+I+J
1. <u>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2006.</u> (si D en excédent).....	D 254.842,53
<b>Affectation obligatoire :</b>	
- à la couverture du besoin d'autofinancement (si R est en déficit) et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpt 1068).....	H
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
- affectation complémentaire en réserves (cpt 1068).....	I
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).....	J 254.842,53
Total affecté au compte 1068.....	H + I
2. <u>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2006</u> (si D en déficit).....	D
Déficit à reporter (ligne 002)	

## **BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2007.**

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	254.842,00	254.842,00
Investissement		

Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **MODIFICATION DES ENTREES AU LOTISSEMENT LA PANNETERIE.**

Au lotissement la Panneterie, les entrées matérialisées sur le domaine public de 3 parcelles ne sont pas en alignement avec l'entrée du garage des maisons construites sur ces parcelles. Une modification de l'article 3 du règlement du lotissement s'avère donc nécessaire.

- Lots N°1 et 2 chacune des deux parcelles dispose de 2 accès.
- Lot N°8 la parcelle dispose de 2 accès.

## **TOUR DE GARDE AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1<sup>er</sup> Tour.**

8 h -10 h	DUQUESNE Véronique - BARBET Eric - DASSONVILLE Patrick
10 h -12 h	BONNASSIES Roselyne - DESTOMBES Vincent - SEVRETTE Pascal
12 h -14 h	BOUTIN Marie-Claude - GUIDE Marie-Dominique - DELECOLLE François
14 h -16 h	BLANGER Corinne - DEMAY Jean-François - EVRARD Dominique
16 h -18 h	DEBOURGIA Ginette - WOZNICZKA Stéphane - ADT Marie

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- 1) La prochaine réunion du Conseil Municipal pourrait avoir lieu le lundi 14 mai.
- 2) La demande d'inscription pour les journées de l'environnement est à déposer dans les jours à venir. Le thème retenu cette année est la biodiversité.
- 3) Les travaux au lotissement la Panneterie s'achèvent. Il restera les plantations qui, à la charge de la commune seront envisagées à l'automne et budgétisées au budget supplémentaire.
- 4) Les travaux de bordurage rue de St Sauflieu arrivent à leur terme.
- 5) L'entretien des caniveaux n'est pas effectué assez régulièrement. Il serait souhaitable d'établir un calendrier prévisionnel qui permettrait de retenir une date chaque trimestre.
- 6) Le président du club de foot souhaiterait fortement une réponse de la part d'Amiens Métropole en ce qui concerne l'entretien et les investissements sportifs.
- 7) La commission communication se réunira le mercredi 25 avril à 18 heures pour étudier les éventuelles modifications de la page d'accueil du site communal.

La séance est levée à 23H 35.